



RETOURNER LES SOUMISSIONS À :
RETURN BIDS TO :
 Module de réception des soumissions de l'Agence
 Parcs Canada, Service national de passation de
 marchés

Soumission par télécopieur:
 1-855-983-1808

Soumission par courriel:
soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les
 réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par
 courrier électronique directement à l'autorité contractante
 ou à toute autre adresse électronique ne seront pas
 acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est
 de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des
 erreurs de transmission. Les courriers électroniques
 contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne
 seront pas acceptés

INVITATION À SE QUALIFIER

INVITATION TO QUALIFY

Proposition à: l'Agence Parcs Canada

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
 Québec QC

Title-Sujet Phase 1 - Conservation maison Joseph-Gavey, Parc national Forillon		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P468-24-0007/A	Date: 25 avril 2024	
Client Ref. No. - No. de réf du client. PRO1686		
Solicitation Closes - L'invitation prend fin :		
at - à 14h00	on - le 14 mai 2024	Time Zone - Fuseau horaire EDT - HAE
F.O.B. - F.A.B.		
Plant-Usine: <input type="checkbox"/>	Destination: <input checked="" type="checkbox"/>	Other-Autre: <input type="checkbox"/>
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :		
Cloë Pelland Tessier		cloe.pelland-tessier@pc.gc.ca
Telephone No. - No de téléphone	Fax No. - No de FAX:	
418 928-7252	1-855-983-1808	
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction :		
See Herein - Voir aux présentes		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER

À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Vendor/Firm Name - Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone: _____	
Email Address - Courriel : _____	
Signature	Date

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un processus à deux phases. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la seconde phase (Phase 2) invitera les soumissionnaires retenus à soumettre des qualifications supplémentaires et une soumission financière pour le projet basée sur les plans et devis. Après l'attribution du contrat à la phase 2, la liste des soumissionnaires préqualifiés ne sera plus valide et ne sera pas utilisée lors d'un appel d'offres subséquent. La liste de qualification expirera dans les 180 jours ou lors de l'attribution d'un contrat au cours de la phase 2, selon la première éventualité, et la liste de préqualification ne sera pas utilisée dans le cadre d'un autre appel d'offres.

Parcs Canada se réserve le droit de lancer un autre appel d'offres de phase 1 par un « contrat B » s'il est jugé que la concurrence pourrait être insuffisante pour passer à la phase 2. Les soumissionnaires qualifiés lors de la première phase « Contrat A » ne seront pas tenus de soumettre un nouvel appel d'offres pour le « Contrat B » pendant la phase 1. Les soumissionnaires qui n'ont pas réussi à démontrer qu'ils se conformaient aux exigences dans le « Contrat A » de la phase 1 peuvent présenter un nouvel appel d'offres, qui sera considéré comme le « Contrat B » de la phase 1.

À la phase 2, les soumissionnaires recevront une INVITATION À SOUMISSIONNER (IS) pour soumettre des qualifications additionnelles et une soumission financière relative aux plans et devis. Veuillez noter que l'IS utilisée à la Phase 2 de ce processus sera une IS à 2-enveloppes, incluant une composante d'évaluation technique, et une composante d'évaluation des prix. Le modèle en pièce-jointe est uniquement fourni aux soumissionnaires afin qu'ils puissent prendre connaissance des conditions générales.

LISTE DE SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS :

La liste des soumissionnaires préqualifiés de la phase 1 ne sera pas publiée. Un avis d'adjudication de contrat au soumissionnaire retenu de la phase 2 sera publié sur canadabuys.canada.ca/fr

LES OFFRES REÇUES PAR FAX ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES COMME OFFICIELLES.

LES OFFRES REÇUES EN PERSONNE OU PAR COURRIER NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres est soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à une adresse électronique autre que soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca ne seront pas acceptées.

La seule transmission par télécopieur acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est le 1-855-983-1808.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 15 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.

Le soumissionnaire doit être conscient de la taille du courriel dans son ensemble, et pas seulement des pièces jointes. Veuillez prendre en considération que certaines pièces jointes, lorsqu'elles sont envoyées, peuvent être redimensionnées pendant le transfert du courriel. Si la taille du courriel est trop importante, le soumissionnaire doit envoyer l'offre dans plusieurs courriels correctement étiquetés avec le numéro de la demande, le nom du projet, et indiquer combien de courriels sont inclus (ex. 1 de 2).

Les courriels contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les documents d'appel d'offres doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel cloe.pelland-tessier@pc.gc.ca. Les demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

PHASE 1

Annexe 1, Exigences de qualification Phase 1, doit être transmise **UNIQUEMENT** au Module de réception des soumissions de l'APC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de l'invitation à se qualifier. L'APC n'est pas responsable des soumissions envoyées ailleurs.

Les soumissions reçues par télécopieur ou courriel sont acceptées comme officielles et doivent répondre aux exigences suivantes :

- a. Elles doivent satisfaire aux exigences de l'Annexe 1, Exigences de qualification phase 1 et doivent inclure la page couverture de l'invitation à se qualifier dûment complétées.
- b. Elles doivent indiquer :
 - Le numéro de l'invitation à soumissionner
 - Le nom du soumissionnaire.

La page de couverture de toutes les modifications dûment signées ou paraphées doit être transmise avec la soumission ou plus tard en guise de preuve de réception ou d'accusé réception écrit. Si le soumissionnaire n'accuse pas réception d'une des modifications comme demandé, l'autorité contractante l'informerá du délai qu'elle lui accorde pour transmettre les renseignements. À défaut de fournir les documents dans le délai prévu, le soumissionnaire verra sa soumission déclarée non recevable.

ÉTABLISSEMENT DE LA SOUMISSION

L'entrepreneur doit établir la proposition d'après les documents pertinents énumérés dans les Instructions particulières aux soumissionnaires. Il lui appartient de demander des éclaircissements sur les clauses, les conditions ou les exigences techniques exprimées dans ce document.

COMPTE RENDU

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus. Le compte rendu pourra se faire par écrit ou par téléphone.

ANNEXE 1 - EXIGENCES DE QUALIFICATION PHASE 1

DESCRIPTION :

5P468-24-0007/A Phase 1 - Conservation maison Joseph-Gavey, Parc national Forillon

Ce projet implique la conservation d'une maison patrimoniale, la Maison Joseph Gavey, pour en faire un hébergement touristique, située au Parc national Forillon, Gaspé, QC. La maison patrimoniale, construite entre 1881 et 1891, est une structure en bois d'un étage et demi avec un vide sanitaire et des fondations en béton. La surface totale (rez-de-chaussée + étage) est de 156 mètres carrés.

Description des Travaux :

L'entrepreneur général et les sous-traitants doivent posséder les compétences, les ressources et l'expérience nécessaires pour préserver et réhabiliter un bâtiment patrimonial reconnu. La portée des travaux comprend, sans s'y limiter, ce qui suit :

1. Amélioration de l'enveloppe extérieure : Isolation de la maison par l'ajout d'isolant aux composantes intérieures et extérieures. La conservation et/ou la réparation extérieure du parement en bois, des bardeaux de cèdre, une nouvelle finition en tôle pour le toit, et l'installation de nouvelles gouttières et descentes pluviales sont inclus.
2. Conformité au code du bâtiment: Mise en conformité avec les codes du bâtiment applicables et les normes d'accessibilité actuelles.
3. Systèmes électriques et mécaniques : Installation des systèmes électriques et mécaniques, comprenant chauffage (électrique), système de ventilation, éclairage, câbles et prises électriques, thermostats et luminaires. Tous les systèmes et accessoires de plomberie seront des nouvelles installations.
4. Conservation et réparation des finitions intérieures architecturales (en bois) : Les finis architecturaux comprennent tous les traitements des surfaces sur les planchers, murs et plafonds.
5. Éléments à intégrer et/ou restaurer :
 - Conservation de divers éléments significatifs incluant les cheminées en briques (2) et l'escalier principal.
 - Réinstallation des cadres et fenêtres restaurés, y compris les contre-fenêtres et moustiquaires. La restauration (incluant la peinture) des fenêtres, les contre-fenêtres et les moustiquaires sont faites par Parcs Canada.
 - Fabrication et installation de nouvelles menuiseries dans les cuisines et les salles de bains
6. Gestion du drainage : Réparation et amélioration du système de drainage du site existant.
7. Système sanitaire: Installation du système septique peut faire partie de l'envergure des travaux.
8. Gestion des matières dangereuses : Décontamination et enlèvement des matériaux désignés (tels que la peinture au plomb, la contamination fongique, les débris organiques et de petites quantités d'amiante) des surfaces intérieures et extérieures (y compris les sols, les murs et les plafonds).
9. Travaux structurels :
 - Des travaux de réparation du béton au niveau des semelles des colonnes.
 - Construction d'un nouveau balcon en bois, incluant installation des pieux.

Instructions pour le soumissionnaire : Le soumissionnaire est prié de répondre aux critères d'évaluation de la phase un en utilisant les tableaux ci-dessous.

MÉTHODE DE SÉLECTION :

Une proposition doit répondre à toutes les exigences obligatoires pour être déclarée recevable à la phase 1.

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

À la clôture de la soumission de la Phase 1, le soumissionnaire doit:

- a) satisfaire aux exigences obligatoires mentionnées ci-après;
- b) fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.

Toutes les exigences obligatoires indiquées doivent être respectées et soumises avec suffisamment de détails pour démontrer la conformité avant la date de clôture de la demande de soumissions. Si la soumission initiale ne démontre pas le respect de toutes les exigences obligatoires, l'offre peut être jugée non conforme. Si, à tout moment au cours de la phase d'évaluation des soumissions, les représentants de l'Agence Parcs Canada relèvent des irrégularités ou des

omissions mineures, l'autorité contractante peut accorder au soumissionnaire un délai pendant lequel il doit fournir des clarifications ou des renseignements manquants. Le fait de ne pas répondre à la demande de l'autorité contractante dans le délai imparti rendra l'offre non conforme.

Sélectionnez **trois (3) projets** de référence entrepris par le soumissionnaire au cours des **10 dernières années**, qui démontrent leurs compétences, leur expérience et leurs ressources en matière de projets de conservation du patrimoine, en particulier ceux qui concernent des structures résidentielles canadiennes en bois du XIXe siècle, au Canada d'une portée et d'une envergure similaire à celles du présent projet. Veuillez les identifier ci-dessous et fournir la description des projets ci-jointe, d'une valeur égale ou supérieure à **\$ 750 K** de dollars.

Exemples :

- i. La conservation d'un bâtiment résidentiel patrimonial, ou d'une échelle similaire, construits principalement en bois, qui implique des améliorations des murs extérieurs et des toits, des améliorations structurelles et l'installation de fenêtres, les contre-fenêtres en bois restaurées et les moustiquaires.
- ii. La conservation d'un bâtiment patrimonial qui implique la gestion et l'enlèvement de substances désignées (peinture au plomb, débris organiques, par exemple) des revêtements extérieurs et des finitions intérieures, en coordination avec la restauration des éléments architecturaux patrimoniaux.
- iii. La conservation d'un bâtiment patrimonial qui comprend des améliorations contemporaines (cuisines, salles de bains) incluant l'intégration des systèmes mécaniques et électriques, la restauration et/ou la réhabilitation des surfaces et des éléments intérieurs tels que les boiseries, les garnitures, les moulures, les planchers, les plafonds et une cage d'escalier (construction en bois).

Une réponse à chaque **exigence obligatoire** est requise. Seuls les trois (3) premiers projets énumérés seront pris en considération; aucun autre projet ne sera examiné ni pris en considération.

Les pièces justificatives fournies par le soumissionnaire pourront être vérifiées.

Les soumissionnaires sont priés d'indiquer (Oui/Non) dans la colonne de droite ci-dessous, mais il ne suffit pas d'indiquer "Oui". Le soumissionnaire doit fournir des justifications comme indiqué dans les exigences obligatoires.

#	EXIGENCES OBLIGATOIRES	Oui/Non
01	<p>À la date et à l'heure de clôture du présent processus de préqualification, le soumissionnaire doit avoir réalisé, au Canada et au cours des 10 dernières années, trois (3) projets de construction qui sont de portée et d'envergure similaires à celles du présent projet, qui sont évalués à 750 000\$ ou à valeur supérieure au présent projet et qui démontrent leurs compétences, leur expérience et leurs ressources en matière de projets de conservation du patrimoine, en particulier ceux qui concernent des structures résidentielles canadiennes en bois du XIXe siècle. Il doit également avoir fourni les noms et une description des projets dans la section de description de projet ci-jointe.</p> <p>Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils remplissent tous les critères d'expérience obligatoires énumérés ci-dessous. Ils peuvent en faire la démonstration en précisant l'étendue de l'expérience dans les travaux suivants qu'ils ont acquis lors de leurs trois (3) projets fournis à titre de référence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Démontage, réparation et réinstallation du bardage patrimonial en bois des murs extérieurs d'un bâtiment patrimonial pour améliorer la performance thermique (incluant l'ajout d'isolant, de pare-vapeur et de pare-air); 2. Installation d'un nouveau toit en tôle d'un bâtiment patrimonial, installation de nouvelles gouttières et descentes pluviales; 3. Conservation des finitions intérieures en bois, y compris les planchers, les murs, les portes, les moulures, les plafonds, l'escalier central; 4. Décontamination et enlèvement des matériaux désignés (comme la peinture au plomb, la contamination fongique, les débris organiques et de petites quantités d'amiante) des 	

	<p>surfaces intérieures et extérieures d'un bâtiment patrimonial (y compris les planchers, les murs et les plafonds);</p> <ol style="list-style-type: none">5. Réinstallation des cadres et des fenêtres en bois restaurés, y compris les contre-fenêtres et les moustiquaires;6. Installation de nouveaux systèmes électriques et mécaniques dans un bâtiment patrimonial;7. Réparation et amélioration de la structure en bois d'un bâtiment patrimonial. <p>*A noter :</p> <ul style="list-style-type: none">• Chaque tâche doit avoir été accomplie au moins une fois dans un des trois projets.• Au moins dans deux (2) des projets, le chef de chantier (contremaître-surintendant) doit être le même. <p>Pour chaque projet, le soumissionnaire doit fournir des références de client (nom du client, nom du représentant du client et poste occupé, coordonnées). Les références des clients ne seront utilisées qu'à des fins de vérification des faits.</p> <p>Remarque : Le soumissionnaire doit fournir des informations justificatives liées aux exigences obligatoires énumérées ci-dessus en utilisant les tableaux des projets 1, 2 et 3 ci-dessous (utilisez des pages supplémentaires, si nécessaire).</p>	
--	---	--

PROJET 1	
Titre du projet :	
Emplacement du projet :	
Client (Maître d'ouvrage ou Entrepreneur général si sous-traitance) :	
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :	Date d'achèvement du projet (JJ-MM-AAAA) :
Indiquer Oui/Non	
Est-ce que le soumissionnaire était l'entrepreneur principal pour ce projet?	
Est-ce que vous détenez la licence RBQ ?	
Est-ce que le projet a-t-il été achevé en grande partie au cours des 10 dernières années ?	
Est-ce que le projet implique la préservation et/ou la réfection et/ou la restauration d'un bâtiment patrimonial construit en bois, d'une structure résidentielle canadienne du XIXe siècle ou du début du XXe siècle, ou d'une structure d'échelle similaire ? Si vous avez coché « Oui », veuillez fournir suffisamment de détails dans la description du projet pour démontrer la conformité.	
Est-ce que le chef de chantier (contremaître-surintendant) est un Compagnon Charpentier-Menuisier (Québec-CCQ) et possède au moins huit (8) ans d'expérience en gestion globale, organisation et mise en œuvre de projets restauration de la des bâtiments en bois à caractère patrimonial?	
Est-ce que le projet implique le démontage, la réparation et la réinstallation du revêtement extérieur en bois d'un bâtiment patrimonial afin d'en améliorer la performance thermique ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique l'ajout d'isolation, de pare-vapeur et de pare-air aux murs extérieurs et à la toiture d'un bâtiment patrimonial ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Le projet prévoit-il l'installation d'un nouveau revêtement de toiture en acier galvanisé sur un bâtiment patrimonial classé, y compris l'installation de nouvelles gouttières et descentes d'eau ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique la préservation et/ou réparation des finitions intérieures en bois, y compris les planchers, les murs, les portes, les moulures, les plafonds, l'escalier central ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique la décontamination et enlèvement de matériaux désignés (comme la peinture de plomb, la contamination fongique, les débris organiques et de petites quantités	

d'amiante) des surfaces intérieures et extérieures d'un bâtiment patrimonial ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique la réinstallation des cadres et des fenêtres en bois restaurés, y compris les contre-fenêtres et les moustiquaires ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique l'installation de nouveaux systèmes électriques et mécaniques dans un bâtiment patrimonial ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique la réparation de la structure en bois d'un bâtiment patrimonial ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Fournir une référence client. Il peut s'agir du nom, de l'adresse courriel et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification/vérification des informations présentées. Lorsque le travail a été effectué en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables. Nom : Courriel : Téléphone :	
La valeur totale du projet _____ \$ (doit être d'au moins \$750 000 excluant les taxes).	
Description du projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.) - veuillez indiquer de façon suffisamment détaillée si les travaux ci-dessus ont été réalisés dans le projet	

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P468-24-0007/A

Amd. No. - N° de la modif.
-

Contracting Authority - Autorité contractante
Cloë Pelland Tessier

Client Ref. No. - N° de réf. du client
PRO1686

File Name - Nom du dossier
Phase 1 - Conservation maison Joseph-Gavey, Parc national Forillon

--	--

PROJET 2	
Titre du projet :	
Emplacement du projet :	
Client (Maître d'ouvrage ou Entrepreneur général si sous-traitance) :	
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :	Date d'achèvement du projet (JJ-MM-AAAA) :
Indiquer Oui/Non	
Est-ce que le soumissionnaire était l'entrepreneur principal pour ce projet?	
Est-ce que vous détenez la licence RBQ ?	
Est-ce que le projet a-t-il été achevé en grande partie au cours des 10 dernières années ?	
Est-ce que le projet implique la préservation et/ou la réfection et/ou la restauration d'un bâtiment patrimonial construit en bois, d'une structure résidentielle canadienne du XIXe siècle ou du début du XXe siècle, ou d'une structure d'échelle similaire ? Si vous avez coché « Oui », veuillez fournir suffisamment de détails dans la description du projet pour démontrer la conformité.	
Est-ce que le chef de chantier (contremaître-surintendant) est un Compagnon Charpentier-Menuisier (Québec-CCQ) et possède au moins huit (8) ans d'expérience en gestion globale, organisation et mise en œuvre de projets restauration de la des bâtiments en bois à caractère patrimonial?	
Est-ce que le projet implique le démontage, la réparation et la réinstallation du revêtement extérieur en bois d'un bâtiment patrimonial afin d'en améliorer la performance thermique ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique l'ajout d'isolation, de pare-vapeur et de pare-air aux murs extérieurs et à la toiture d'un bâtiment patrimonial ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Le projet prévoit-il l'installation d'un nouveau revêtement de toiture en acier galvanisé sur un bâtiment patrimonial classé, y compris l'installation de nouvelles gouttières et descentes d'eau ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique la préservation et/ou réparation des finitions intérieures en bois, y compris les planchers, les murs, les portes, les moulures, les plafonds, l'escalier central ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique la décontamination et enlèvement de matériaux désignés (comme la peinture de plomb, la contamination fongique, les débris organiques et de petites quantités	

d'amiante) des surfaces intérieures et extérieures d'un bâtiment patrimonial ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique la réinstallation des cadres et des fenêtres en bois restaurés, y compris les contre-fenêtres et les moustiquaires ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique l'installation de nouveaux systèmes électriques et mécaniques dans un bâtiment patrimonial ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique la réparation de la structure en bois d'un bâtiment patrimonial ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Fournir une référence client. Il peut s'agir du nom, de l'adresse courriel et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification/vérification des informations présentées. Lorsque le travail a été effectué en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables. Nom : Courriel : Téléphone :	
La valeur totale du projet _____ \$ (doit être d'au moins \$750 000 excluant les taxes).	
Description du projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.) - veuillez indiquer de façon suffisamment détaillée si les travaux ci-dessus ont été réalisés dans le projet	

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P468-24-0007/A

Amd. No. - N° de la modif.
-

Contracting Authority - Autorité contractante
Cloë Pelland Tessier

Client Ref. No. - N° de réf. du client
PRO1686

File Name - Nom du dossier
Phase 1 - Conservation maison Joseph-Gavey, Parc national Forillon

--	--

PROJET 3	
Titre du projet :	
Emplacement du projet :	
Client (Maître d'ouvrage ou Entrepreneur général si sous-traitance) :	
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :	Date d'achèvement du projet (JJ-MM-AAAA) :
Indiquer Oui/Non	
Est-ce que le soumissionnaire était l'entrepreneur principal pour ce projet?	
Est-ce que vous détenez la licence RBQ ?	
Est-ce que le projet a-t-il été achevé en grande partie au cours des 10 dernières années ?	
Est-ce que le projet implique la préservation et/ou la réfection et/ou la restauration d'un bâtiment patrimonial construit en bois, d'une structure résidentielle canadienne du XIXe siècle ou du début du XXe siècle, ou d'une structure d'échelle similaire ? Si vous avez coché « Oui », veuillez fournir suffisamment de détails dans la description du projet pour démontrer la conformité.	
Est-ce que le chef de chantier (contremaître-surintendant) est un Compagnon Charpentier-Menuisier (Québec-CCQ) et possède au moins huit (8) ans d'expérience en gestion globale, organisation et mise en œuvre de projets restauration de la des bâtiments en bois à caractère patrimonial?	
Est-ce que le projet implique le démontage, la réparation et la réinstallation du revêtement extérieur en bois d'un bâtiment patrimonial afin d'en améliorer la performance thermique ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique l'ajout d'isolation, de pare-vapeur et de pare-air aux murs extérieurs et à la toiture d'un bâtiment patrimonial ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Le projet prévoit-il l'installation d'un nouveau revêtement de toiture en acier galvanisé sur un bâtiment patrimonial classé, y compris l'installation de nouvelles gouttières et descentes d'eau ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique la préservation et/ou réparation des finitions intérieures en bois, y compris les planchers, les murs, les portes, les moulures, les plafonds, l'escalier central ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique la décontamination et enlèvement de matériaux désignés (comme la peinture de plomb, la contamination fongique, les débris organiques et de petites quantités	

d'amiante) des surfaces intérieures et extérieures d'un bâtiment patrimonial ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique la réinstallation des cadres et des fenêtres en bois restaurés, y compris les contre-fenêtres et les moustiquaires ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique l'installation de nouveaux systèmes électriques et mécaniques dans un bâtiment patrimonial ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Est-ce que le projet implique la réparation de la structure en bois d'un bâtiment patrimonial ? (Obligatoire pour un des trois projets soumis)	
Fournir une référence client. Il peut s'agir du nom, de l'adresse courriel et du numéro de téléphone d'un propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour l'authentification/vérification des informations présentées. Lorsque le travail a été effectué en sous-traitance, les coordonnées de l'entrepreneur général (principal) sont acceptables. Nom : Courriel : Téléphone :	
La valeur totale du projet _____ \$ (doit être d'au moins \$750 000 excluant les taxes).	
Description du projet (coût, portée, taille, caractéristiques, etc.) - veuillez indiquer de façon suffisamment détaillée si les travaux ci-dessus ont été réalisés dans le projet	

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P468-24-0007/A

Amd. No. - N° de la modif.
-

Contracting Authority - Autorité contractante
Cloë Pelland Tessier

Client Ref. No. - N° de réf. du client
PRO1686

File Name - Nom du dossier
Phase 1 - Conservation maison Joseph-Gavey, Parc national Forillon

--	--

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P468-24-0007/A

Amd. No. - N° de la modif.
-

Contracting Authority - Autorité contractante
Cloë Pelland Tessier

Client Ref. No. - N° de réf. du client
PRO1686

File Name - Nom du dossier
Phase 1 - Conservation maison Joseph-Gavey, Parc national Forillon

ANNEXE 2 - EXEMPLE DOCUMENT D'APPELS D'OFFRES

(LE TOUT EST A TITRE INFORMATIF, JOINT SÉPAREMENT)